

HALTE AU BLABLA

ON VEUT DES ACTES ET DES ENGAGEMENTS ÉCRITS

DEPUIS DES SEMAINES, C'EST SILENCE RADIO À LA DG ! OU A MINIMA, ON NOUS ENDORT AVEC DES STATISTIQUES. MAIS PENDANT CE TEMPS, LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ENVOIE ELLE, SES DI PRÉSENTER LA RÉFORME À VENIR, DÉMARCHER LES AGENTS TELS DES CAMELOTS DE BAZAR, LEUR VANTANT UN AVENIR RADIEUX ! POUR EUX, PEUT-ÊTRE, MAIS CERTAINEMENT PAS POUR LES AGENTS CONCERNÉS. ET TOUT CELA AU PAS DE CHARGE, L'ADMINISTRATION ÉTANT UNE NOUVELLE FOIS BIEN PLUS PROMPTE À SE DÉBARRASSER DE SES EFFECTIFS QU'À RECHERCHER DES SOLUTIONS HUMAINES ET SOCIALES ACCEPTABLES EN INTERNE.

Ce groupe de travail baptisé "Bilan des réformes" était donc le lieu pour mettre fin à la langue de bois et aux analyses tronquées. Il était mal engagé puisque dans les documents préparatoires, et sans exagérer, **pour la DG, le PSD est une réussite quasi totale.**

Non vous ne rêvez pas !

Cette casse organisée de nos services, ce plan social si néfaste humainement serait pour nos décideurs, in fine, un succès remarquable...

En creux, on comprenait déjà que pour nos hiérarques il en sera de même en ce qui concerne la "réforme" qui se profile devant nous avec le transfert quasi global de nos missions fiscales à la FIP.

ON A DONC PU ENTENDRE DES DI, ICI ET LÀ

- Annoncer des **fermetures de bureaux** qui ne sont pourtant pas du tout concernés par le transfert des fiscalités !
- Des DR et DI, exiger des agents qu'ils se positionnent quasi instantanément sur un **transfert d'emploi à la FIP.**
- Des DR et DI, donner des **pseudos "garanties" de reclassement** à la FIP alors qu'il n'en existe strictement aucune à ce jour !
- Des DR, présenter l'**accompagnement social prévu par la loi en masquant les imperfections criantes de celui-ci et minorant les effets néfastes de cette réforme.**

De bien piètres "commerciaux" d'un produit invendable aux douaniers. Il est temps de siffler la fin de la cacophonie et de s'occuper vraiment des problèmes.

LA CFTC DOUANE RÉ- AFFIRME SES OBJECTIFS

- Contraindre la Direction Générale à mettre sur la table un **accompagnement social digne de ce nom**, pour atténuer au maximum les effets néfastes de ce plan.
- **Obtenir des garanties supplémentaires** pour l'ensemble des douaniers restructurés.
- **Renforcer fortement nos missions restantes**, en (re)priorisant une véritable politique de contrôle en Douane et en CI, en créant de l'emploi douanier sur ses missions de contrôle, en remaillant le territoire de services dédiés permettant la consolidation de notre rôle d'acteur économique sur tout le territoire. Le tout bien sûr pour affecter autant que possible les agents restructurés en Douane et à leur résidence.
- **Obtenir un moratoire total sur la fermeture des structures non impactées par la réforme.** Nous refusons que certains profitent de ces transferts de taxes pour fermer des bureaux qui pourraient au contraire récupérer des activités de contrôle et de conseil économique.

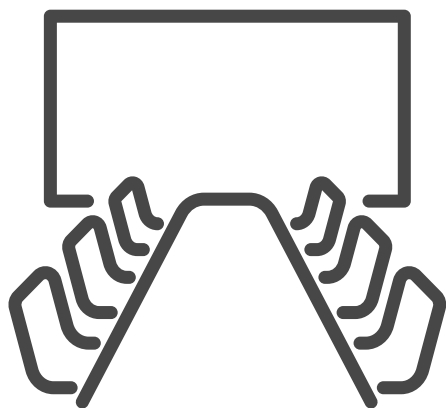
COMPTE-RENDU DU
GROUPE DE TRAVAIL
BILAN DES RÉFORMES,
6 MAI 2021



APRÈS PLUSIEURS TRAHISONS, LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DOIT DÉSORMAIS S'ENGAGER PAR ÉCRIT

C'est au sein d'une intersyndicale unie que s'engage la négociation que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs semaines.

C'est ainsi qu'en douane, nous allons inaugurer la nouvelle loi du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la Fonction publique.



Ce texte permet de contraindre la Direction Générale à se positionner sur les propositions syndicales et de mettre en pratique sa volonté affichée de dialogue social qui jusqu'à présent n'a pas été suivie d'effet hormis quelques trahisons inacceptables.

Comme cet entêtement à vouloir licencier un stagiaire malgré une note de stage pratique de 15/20 ou comme cette reculade sur l'engagement, la main sur le cœur, à ne pas toucher aux règles de promotion, qui n'aura pas fait long feu !

Pour cette réforme à venir, **la CFDT n'acceptera pas que la douane "brade" ses agents** et se contente d'accompagner a minima celles et ceux qui sont bien malgré eux victimes de ces réformes iniques. Nous irons chercher des engagements écrits.

La CFDT refuse que l'on force des agents à quitter la Douane pour une autre administration qui elle-même connaît restructurations et suppressions d'effectifs années après années.

La CFDT exige que pas un seul douanier ne soit laissé au bord de la route de cette réforme. C'est pour cela que la DG doit se donner les moyens et le temps de traiter ses agents non pas comme des numéros mais comme des hommes et des femmes qui ont donné leur temps et leur travail à cette administration, et qui méritent ce respect.

La CFDT s'engage à entrer en négociation avec pour seul mandat celui d'obtenir de réelles avancées et de réelles garanties. Assez des engagements bidons de l'état employeur qui trop souvent ne respecte même pas sa propre signature. Nous exigeons des actes forts, des engagements concrets et vérifiables en directions des personnels concernés.

C'est avec conviction et combativité que nous porterons ces exigences qui ne sont que le minimum que l'administration doit aux douaniers qu'elle pousse vers la sortie...

En retour, et pour initier l'entrée en négociation, la Directrice Générale s'engage :

- Au niveau local, elle suspend (provisoirement malheureusement) les projets de fermeture de structures, aucun CTSD ne doit se réunir d'ici juin pour acter une fermeture.
- Au niveau national, elle s'engage à ouvrir des négociations sur les mois de mai et juin, sur l'accompagnement social et le protocole de reclassement au sein du ministère.

NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS DES PROCHAINES ÉCHÉANCES CONCERNANT LES NÉGOCIATIONS À VENIR.

POUR ALLER PLUS LOIN

[Flash info 22.03.2021 - Revendicatif CFDT Douane](#)